



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLES ST-MARC ET LA CORNE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 14 JUIN 2010

Session ordinaire du conseil d'Établissement de l'école de St-Marc et La Corne tenue à l'école de St-Marc le 14 juin deux mille dix à 19 h.

PRÉSENCES :

Mesdames Jennie Desmarais
Geneviève Gauthier
Jenny Lafrance
Nancy Lafrance
Valérie Lamothe
Nancy Leblanc
Chantal Rose
Marilyn Yergeau

AUSSI PRÉSENT :

Monsieur Steve Marquis

ABSENCE(S) :

Aucune absence.

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Geneviève Gauthier. Ouverture de la session à 19 h 5.

**ADOPTION DE
ORDRE DU JOUR**

CE-389-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jenny Lafrance,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
4 MAI 2010**

CE-390-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame
Nancy Leblanc,

QUE le procès-verbal du 4 mars 2010 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune.

CORRESPONDANCE

Aucune.

ADOPTION

6.1 BUDGET INITIAL 2010-2011

Le principal changement concerne la tâche d'enseignement des spécialistes. Au total, c'est 400 minutes par cycle qui sont enlevées en spécialité.

L'an prochain, il devrait avoir un surplus qui contribuera à payer une partie du déficit.

CE-391-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame
Jenny Lafrance.

QUE le budget soit accepté tel que présenté par monsieur
Marquis.

ADOPTÉE

APPROBATION :

7.1 SORTIES ÉDUCATIVES

La Corne : 3^e et 4^e année à la piscine le 15 juin avec madame
Isabelle Brière.

St-Marc : Camping Malartic;
Cinéma à Val d'Or,
Dodo à l'école le 22 juin.

Approuvé par : Valérie Lamothe.

7.2 CODE D'ÉTHIQUE

Quelques changements ont été apportés pour spécifier des règlements

Approuvé par : Nancy Lafrance

7.3 RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ (AGENDA)

Quelques petits changements ont été apportés pour spécifier des règlements.

Approuvé par : Nancy Lafrance

7.4 BALANCE DU BUDGET DU C.E.

Environ 500 \$.

Deux cent cinquante dollars par école pour payer des activités/des collations d'ici la fin de l'année.

7.5 MATÉRIEL DIDACTIQUE

Présenté aux membres du CE.

Approuvé par : Geneviève Gauthier.

INFORMATIONS

8.1 COUR D'ÉCOLE

Monsieur Steve Marquis a rencontré le conseil de la municipalité de St-Marc en compagnie de monsieur Luc Mercier, de la CSH. La moitié du conseil est en faveur du projet et l'autre moitié demande des spécifications au projet.

8.2 LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Document de consultation pour expliquer les étapes à suivre lors d'une plainte. Le protecteur de l'élève sera en fonction à partir de septembre 2010, à la CSH.

8.3 FOURNITURES SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE

Quelques changements apportés. L'an prochain, les messages de l'école seront accumulés dans un duo-tang à pochettes.

CONSULTATION

9.1 NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU C.E.

Maintenir le même nombre de membres que cette année.

9.2 IDENTIFICATION DE LA DATE DE L'A.G.A. POUR SEPTEMBRE PROCHAIN

Assemblée générale à St-Marc, lundi le 27 septembre à 19 h.

9.3 FORMAT DU RAPPORT ANNUEL

Monsieur Steve Marquis suggère de conserver le même format du rapport annuel.

RAPPORTS INFORMATIONS

10.1 COMITÉ DE PARENTS

Annnonce de la retraite de monsieur Guy Baril;
des représentants du comité de parents ont participé à un colloque à Québec;
Présentation du nouveau site Internet de la CSH;
Surplus de leur budget donné au rendez-vous RAP.

10.2 L'O.P.P.

Madame Marilyn Yergeau démissionne en tant que présidente de l'O.P.P. après 5 ans. L'an prochain, Madame Bianca Moreau s'occupera de l'OPP de St-Marc et Madame Anabelle Simard s'occupera de l'école de La Corne.
La collecte de bouteilles pour l'an prochain sera organisée par Anabelle Simard.

AFFAIRES NOUVELLES

11.1

Madame Jenny Lafrance suggère l'installation de climatiseurs

dans les classes.

Celle-ci est prête à faire des campagnes de financement pour amasser l'argent nécessaire.

**DATE DE LA
PROCHAINE
RENCONTRE**

Le 27 septembre 2010 à l'école St-Marc.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-392-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Nancy Leblanc,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 22 h 06

Geneviève Gauthier, présidente

, secrétaire